

jeudi 11 mai

- 9h45 : Café d'accueil et allocution d'ouverture
- 10h - 12h30 : Séance plénière (Amphi Proudhon)

LES JURISTES ET L'ENGAGEMENT SOCIAL

Présidence : Philippe Val, Rédacteur en Chef de Charlie Hebdo

→ 10h05 : LE DROIT, LES VALEURS ET LE JURISTE

Emmanuel Dockès, Université Lumière-Lyon 2 - IETL - CREDIMI

→ 10h25 : UN REGARD EXTÉRIEUR

Le droit mis au service de causes politiques : le *cause lawyering*, un modèle d'origine nord-américaine

Liora Israel, Sociologue, École des hautes études en science sociales

- 10h45 / Débats
- 11h00 / Pause

→ 11h30 : L'ENGAGEMENT DANS LE CONTEXTE DES DIFFÉRENTES PROFESSIONS JURIDIQUES

- La profession de magistrat face à la question de l'engagement

Albert Lévy, délégué du Syndicat de la magistrature - Région de Lyon

- La profession d'avocat face à la question de l'engagement

Tiennot Grumbach, Avocat honoraire

- La profession d'universitaire face à la question de l'engagement

Danièle Lochak, Université Paris X Nanterre

- 12h30 / Débats
- 13h00 - 14h30 / Déjeuner
- 14h30 - 16h15 / Ateliers

→ ATELIER 1 - DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL ET VALEURS NON MARCHANDES (salle S 45)

Présidence : Éric Loquin, Vice-Président de l'Université de Bourgogne - Directeur du CREDIMI

- Les contrats sur le vivant et le partage équitable des résultats de la recherche et de la bioprospection,

Florence Bellivier, Université Paris X Nanterre

- Les contrats du commerce équitable,

Laurence Ravillon, Université de Bourgogne - CREDIMI

- L'Accord de Cotonou et les contradictions du droit international :

OMC v. OIT,

Martin Gallie, Université de Clermont-Ferrand

- Investissements internationaux et droits de l'homme,

Sébastien Manciaux, Université de Bourgogne - CREDIMI

→ ATELIER 2 - LES EXCLUS DU DROIT (salle S 46)

Présidence : Dominique Brault, membre du Syndicat de la magistrature

- L'accès au droit et à la justice des personnes prostituées sur la voie publique en France,

Johanne Vernier, Université Paris X Nanterre

- La politique de réhabilitation des favelas : intégrer les pauvres ou institutionnaliser la ségrégation urbaine,

Rafael Soares Goncalves, Avocat, membre du centre de recherche en histoire au SEDET/ Université Paris VII

- La prohibition des drogues en question,

Renaud Colson, Université de Nantes

- Quand l'Union européenne externalise l'asile et l'immigration,

Claire Rodier, Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI)

- Justice d'exception-justice expéditive pour les exilés : du droit d'asile au droit du rejet,

Jérôme Valluy, Université Paris I - CRPS-TERRA

- 16h15 / Pause
- 16h30 - 18h00 / Ateliers

→ ATELIER 3 - LA FACE CACHÉE DE LA RÉGULATION « DOUCE » (salle S 45)

Présidence : Bernadette Lardy-Pélissier, Université de Toulouse I

- Certification ISO dans le champ des relations sociales, une hérésie ?

Manuela Grévy, Université Paris I

- La référence à l'éthique dans les normes professionnelles, nouveau vecteur d'assujettissement des salariés ?

Isabelle Meyrat, Université de Cergy-Pontoise

- Droit social communautaire et nouvelles formes de régulation

Sylvaine Laulom, Université Jean Monnet - Saint-Etienne - CERCRID

→ ATELIER 4 - LES DROITS SOCIAUX EN QUESTION (salle S 46)

Présidence : Jean-Marc Béraud, Conseiller

à la Cour de cassation (chambre sociale)

- La catégorie de « droits sociaux »,

Carlos Herrera, Université de Cergy-Pontoise

- L'articulation entre les libertés économiques et les droits de l'homme, ou la liberté d'entreprendre au pays des droits fondamentaux,

Véronique Champeil-Desplats, Université du Littoral - Côte d'Opale

- Protection des droits de l'homme en droit du travail : une analyse de l'application de l'article L.120-2 du Code du travail par la Cour de cassation,

Cédric Porin, Juriste, syndicaliste, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme

- 20h00 / Dîner à la Compagnie bourguignonne des œnophiles (CBDO)

vendredi 12 mai

- 9h00 - 10h30 / Ateliers

→ ATELIER 4 (SUITE) - LES DROITS SOCIAUX EN QUESTION (salle S 46)

Présidence : Myriam Plet, Avocate au barreau de Lyon

- La protection du lanceur d'alerte dans l'entreprise,

Olivier Leclerc, Université Paris X Nanterre - IREPR

- Pour une approche plus humaine et moins technique de la charge de la preuve,

David Jacotot, Université de Bourgogne

- Pour une prise en compte du droit de l'économie sociale,

David Hiez, Université de Lille 2, Centre René Demogue

→ ATELIER 5 - LE DROIT COMME LÉGITIMATION DU PIRE ? (salle S 45)

Présidence : Evelyne Sire-Marin, Co-présidente de la Fondation Copernic

- Protection de l'environnement ou protection des pollueurs ?,
Chloé Vlassopoulou, Université de Picardie - CURAPP

- Dictature civile et défense citoyenne. Quelle stratégie contre l'état d'exception ?,
Rafael Encinas de Munagorri, Université de Nantes

- L'engagement ontologique du juriste,
Olivier Camy, Université de Bourgogne

→ ATELIER 6 - FORCES ET FAIBLESSES DU DROIT DU TRAVAIL EUROPÉEN (salle S 47)

Présidence : Daniel Joseph, Avocat au barreau de Lille, ancien président du Syndicat des avocats de France

- Pour une mobilisation des ressources du droit européen en faveur des droits sociaux,

Michèle Bonnechère, Université d'Evry

- Étude critique du rôle des syndicats dans la gouvernance de l'Union européenne,

Christophe Vigneau, Université Paris I

- Libéralisation des services et protection des travailleurs,

Étienne Pataut, Université de Cergy-Pontoise

- La liberté syndicale dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme,

Laurent Pellizza, Université de Corse

- 10h30 / Pause
- 10h45 - 12h30 / Ateliers

→ ATELIER 7 - LA RÈGLE ET SA LOINTAINE APPLICATION CONCRÈTE (salle S 45)

Présidence : Eric Millard, Université Paris-Sud XI

- Que faire des nouvelles règles pénitentiaires européennes, adoptées par le Conseil de l'Europe le 11 janvier 2006 ?,
Pierre V. Tournier, CNRS, Université Paris I

- Le droit bloqué par les pratiques administratives,

Nathalie Ferré, Université Paris XIII

Villetaneuse, Présidente du GISTI

- Le droit inactif par l'accord,

François Brun, Centre d'études de l'emploi

et Jérôme Pélisse, Université de Reims

- Le droit de la sécurité sociale à l'épreuve des pratiques administratives,

Alain Bouilloux, Directeur de l'IETL,

Université Lumière-Lyon 2

→ ATELIER 8 - PROTÉGER LA VIE DES PERSONNES ET LEUR ENVIRONNEMENT (salle S 46)

Présidence : Danièle Déal, Premier conseiller

à la Cour administrative d'appel de Lyon

- Accès au médicament et commerce international,

Isabelle Moine-Dupuis, Université

de Bourgogne - CREDIMI

- Le droit à l'information du patient

face au pouvoir médical,

Joël Moret-Bailly, Université Jean Monnet -

Saint-Étienne - CERCRID

- Le droit international de l'environnement :

moteur d'une démocratie mondiale ?,

Agnès Michelot, Institut des Nations unies

pour la formation et la recherche (UNITAR/

Environmental Law Programme)

- Le développement durable : un nouveau

droit de l'homme ?,

Vanina Borromei, Université de Corse - IDIM

- 12h30 - 14h00 / Déjeuner
- 14h00 - 17h30 / Séance plénière

LES JURISTES EN ACTION

Présidence : Jean Pélissier, Professeur

honoraire à l'Université de Toulouse I

→ 14h00 : QUELQUES ACTIONS EN COURS

- Agir pour le respect du *numerus clausus* en prison,

Bernard Bolze, fondateur de l'Observatoire international des prisons

- Lutter contre la démagogie sécuritaire et les violences policières : l'exemple d'un collectif lyonnais, le CIRDEL,

Bertrand Sayn, Avocat, Président section Lyon

du SAF

- Agir au soutien des étrangers,

Nathalie Ferré, Université Paris XIII

Villetaneuse, Présidente du GISTI

- Agir pour l'accès au droit : l'exemple d'un

réseau régional d'associations et de juristes pour l'accès au droit et à la justice,

Le président du RASSADJ Nord-Pas de Calais

- Agir contre les violences faites aux

femmes au travail,

Marilyn Baldek, chargée de mission à l'AVFT

- 15h15 - 15h45 / Débats
- 15h45 - 16h00 / Pause

→ 16h00 : REVENDICATIONS ET DROIT

- Revendications et droit

à la Ligue des droits de l'homme,

Jean-Pierre Dubois, Président de la Ligue

des droits de l'homme, Professeur de droit

- Revendications et droit à la CGT,

Philippe Masson, responsable du secteur

juridique de la CGT

- Revendications et droit

au Syndicat des avocats de France,

Pierre Conil, Président du Syndicat des avocats

de France

- Revendications et droit

au Syndicat de la magistrature,

Jean-Christian Vaulot-Pfister, représentant

du Syndicat de la magistrature au MEDEL

(Magistrats européens pour la démocratie

et les libertés)

- 17h15 - 17h30 / Débats
- Soirée libre

samedi 13 mai

- 9h30 - 14h00 / Excursion - Visite de caves en Bourgogne (Échevronnes)

- > Parce que le droit est un outil qui peut servir à défendre des valeurs,
- > parce que certains juristes luttent pour les droits de l'homme et pour la justice sociale,
- > parce que ces juristes méritent de se rencontrer et parce qu'ils doivent être soutenus,
- > parce qu'il est nécessaire de partager les savoirs et les expériences, afin de proposer ensemble des analyses susceptibles d'être utilisées au profit d'un engagement social,
- > parce que l'engagement est un facteur de pensée juridique,

des juristes de tous horizons - universitaires, avocats, chercheurs, magistrats, militants associatifs, syndicaux... - se réuniront, pour échanger, réfléchir, débattre, à l'Université de Bourgogne (Dijon), les 11, 12 et 13 mai 2006.

Emmanuel Dockès, Professeur à l'Université Lumière-Lyon 2, CREDIMI.

Avec le soutien de :

Master 2 GRH de l'Université de Bourgogne
CRDS-Université Lumière-Lyon 2



renseignements pratiques

LIEU

Faculté de droit, 4 bd Gabriel, 21000 DIJON
(Amphi Proudhon)

Il existe un bus de ville direct gare/campus (n° 5). En outre, un service spécial sera mis en place en gare de Dijon, le 11 mai à l'arrivée du TGV de Paris à 9h25 et à 18h30 vers les hôtels du centre ville ; le 12 au matin, à 8h30, des hôtels du centre ville à la Faculté de droit et à 18h30 de la Faculté de droit vers la gare.

LANGUE DE TRAVAIL

Français

INSCRIPTION

L'inscription comprend un dossier de documentation, les mouvements de cars et les rafraîchissements servis durant les pauses.

Les inscriptions seront enregistrées à la réception du bulletin ci-joint accompagné du règlement et dans la limite des places disponibles.

Chèque à rédiger à l'ordre du Régisseur des UFR juridiques.

Date limite d'inscription : 28 avril 2006

ORGANISATION

Colloque CREDIMI

Marianne MALICET

4, boulevard Gabriel - 21000 Dijon - France

Téléphone : (33) (0) 3 80 39 53 92

Télécopie : (33) (0) 3 80 39 55 71

Courriel : marianne.malicet@u-bourgogne.fr

COMITÉ D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Emmanuel DOCKÈS - CREDIMI

emmanuel.dockes@wanadoo.fr

Sabine CORNELOUP - CREDIMI

David JACOTOT - Centre de recherche en droit du travail

Laurence RAVILLON - CREDIMI



PRATIQUE DU DROIT PENSÉE DU DROIT ET ENGAGEMENT SOCIAL

COLLOQUE - CREDIMI
DIJON - 11 → 12 → 13 MAI 2006

Université de Bourgogne - CNRS - Centre
de recherche sur le droit des marchés
et des investissements internationaux